

# Lorsque les gazettes à sensation abordent la question de la maison individuelle!...

Autor(en): **Le Calvez, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126003>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Lorsque les gazettes à sensation abordent la question de la maison individuelle!...

par Yves Le Calvez

52

Entre les photos des starlettes plus ou moins déshabillées – il faut faire «rêver» le lecteur!... – les bandes dessinées où l'on se tue plus ou moins allégrement – il faut toujours faire «rêver» le lecteur – et la chronique des pauvres petites bêtes auxquelles on veut du mal – il faut «éveiller» le cœur du lecteur!... – ce quotidien du matin qui, avec sérieux, se considère comme un soutien des gouvernants actuels, présente une autre part de «rêve...». Celle-là intéresse nombre de familles puisqu'il s'agit du logement. Il est vrai d'ailleurs que notre «confrère» s'en préoccupe un peu plus depuis quelques semaines. Non pas par des études statistiques qui risqueraient de ne pas faire beaucoup «rêver» le cher lecteur mais avec des articles à sensation, arborant des titres grandioses...

Aujourd'hui, la manchette qu'on propose est prometteuse: «Pavillon, quatre pièces, jardin».

— C'est peut-être pour demain..., assure-t-on!

Pourquoi pas, après tout, puisqu'on nous le dit et malgré ce «peut-être» quelque peu «sournois», voyons donc ce qu'on nous raconte!...

L'article, disons-le, vaut largement son titre...

Il commence en effet ainsi:

«Vive la maison individuelle!», vient de s'écrier M. Roland Nungesser, secrétaire d'Etat au Logement. Il s'apprête à lancer en France un vaste programme qui pourrait se résumer par cette phrase: «Chacun chez soi, avec son garage, son jardin, son grenier!...»

Si le lecteur n'est pas transporté de joie après avoir lu ces lignes, on conviendra qu'il s'avère difficile à satisfaire!...

Que M. Nungesser se soit exprimé de la sorte nous le voulons bien. Où donc, à quel moment, en quelle circonstance? On ne nous le dit pas!...

A vrai dire, M. Maziol avait déjà dit à peu près la même chose, s'affirmant farouchement décidé à promouvoir le logement individuel, mais sans doute n'avait-il pas crié assez fort, puisque notre confrère ne l'entendit point...

Quoi qu'il en soit, qu'un programme permettant à chaque Français d'avoir son jardin, son garage – donc sa voiture – et son grenier, voilà qui est d'importance et mérite attention.

Aussi rejoignons donc au plus vite la démonstration de notre quotidien. Il poursuit ainsi:

«A notre époque, le rêve de beaucoup de citoyens est, de plus en plus, d'être logés de façon indépendante, de faire du bruit sans gêner les voisins, de permettre aux enfants de jouer ailleurs que dans les appartements, de voir les

roses et les pensées fleurir devant la maison... bref, d'être vraiment libre!»

Nous voilà donc dans le domaine des beaux rêves. Encore que de pouvoir faire du «bruit» – pourquoi un tel besoin doit-il être la rançon de l'époque, on ne nous le dit pas! – dans un «jardin» n'arrange rien, car sonner du cor de chasse ou battre tambour, à 2 m. 50 de la fenêtre du voisin n'a rien d'agréable!

Les hurlements des postes de TSF, dans les beaux dimanches de Viroflay, où les pavillons se font les gros yeux, les uns serrés contre les autres, en donnent une preuve formelle! Pour pouvoir faire du «bruit», sans gêner les voisins, il faut posséder quelques hectares, disons-le tout net. Autrement, la courtoisie et le bon usage sont de règle, tout comme dans un appartement!... Il reste les «roses» et les «pensées». Pourquoi pas les bégonias et les marguerites, nous ne savons pas sauf que des goûts et des couleurs!...

Mais les jardins de banlieue, trop souvent, recèlent quelques planches de salades et de tomates, on ne saurait l'ignorer.

Quoi qu'il en soit, ce jardin si petit qu'il puisse être, est une «pièce» supplémentaire où jouent les enfants et cela n'est nullement négligeable, au contraire!...

Mais notre confrère, après le beau rêve, devient prudent. «Il n'est pas encore question de renoncer complètement aux grands ensembles», écrit-on, pour réaliser 400 000 à 500 000 logements par an, le ministre sera obligé de développer le secteur social des HLM. Et cela tant que la crise du logement ne sera pas complètement résolue.»

Admirez l'admirable balancement de ce propos. La mise en place de cette expression: «Il n'est pas encore question», apporte un modeste correctif au «beau rêve» et on nous dit bien qu'il ne peut être renoncé complètement aux grands ensembles...

Comme cela est bien dit!... Et comme cela reste rassurant!...

Bien sûr, on pourra «développer» le secteur social HLM, n'est-ce pas celui des «grands ensembles»?

Que les HLM, par leurs coopératives, leurs sociétés de crédit immobilier, construisent des centaines, des millions de pavillons individuels, personne ne s'en préoccupe et surtout pas ce «confrère»!...

Que la Caisse des dépôts et consignations, que certains promoteurs soient les responsables des plus grands «grands ensembles», pourquoi se fatiguer à le dire au cher lecteur?... Ce n'est pas là sa «part de rêve»...

Mais comme ce rêve doit subsister puisqu'on nous assure que ce qu'on indique restera obligé «tant que la crise du logement ne sera pas complètement résolue...».

Autrement dit, nous sommes très évidemment sur la bonne voie et demain, l'avenir sera rose, comme on nous l'indique...

De toute façon, rien n'est perdu, puisque nous continuons notre lecture:

«Mais M. Nungesser entend dès maintenant encourager la réalisation de la maison individuelle. Il a fait effectuer différents sondages. Sur cent ménages de 20 à 25 ans, septante ont affirmé avec enthousiasme:

»— Nous préférons un pavillon entouré d'un jardinet!

»Entre 25 et 30 ans, cette préférence est celle de 75% des ménages.

»On peut dire ensuite que jusqu'à 55 ans, les ménages sont d'accord dans la proportion de 85%. Après 55 ans, inutile d'insister: 100% des Français aspirent à la petite maison isolée et tranquille, où ils pourront paisiblement finir leurs jours.»

A vrai dire tout cela n'est pas nouveau. De telles enquêtes, de telles statistiques se «promènent» dans les journaux depuis des années. Encore faut-il pouvoir combler les désirs ainsi exprimés et jusqu'alors on n'a guère avancé dans cette voie, malgré que le précédent ministre de la Construction ait fait le maximum dans ce sens!...

Mais notre confrère n'en poursuit pas moins:

«Comment, imaginez-vous la maison idéale? a demandé M. Nungesser, au cours de son enquête...»

Toujours la «part du rêve», comme nous vous le disons!... Où, quand, comment, le secrétaire d'Etat au Logement a-t-il fait son enquête, depuis qu'il est arrivé parc de Passy, on ne nous l'explique pas, mais cela n'a pas d'importance: il faut «rêver»...

Et il nous est dit:

«Là, encore, pas d'hésitation. (Bien sûr, pour ce que cela coûte!)). La réponse est venue à la fois simple et sans histoire:

«Nous désirons quatre grandes pièces: une salle de séjour avec son salon; une chambre à coucher pour nous; une autre pour les enfants; une autre encore pour les parents, mais oui!'. En plus il y aura bien entendu, la salle de bains, le cellier, le garage et le grenier... sans oublier le jardin!»

Voyons, pourquoi se gêner! On n'a pas pensé aujourd'hui à la piscine, ni au barbecue mais cela ne saurait tarder. Qu'il n'y ait qu'une chambre pour les enfants, suppose qu'il ne s'agit que d'une famille de quatre personnes dont deux enfants. Pour les familles nombreuses, le songe est à réétudier...

Mais le confrère continue et déclare soudain:

«Il s'agit encore de rêves: mais M. Nungesser va s'attacher à les réaliser. Il vient déjà de faire dresser un vaste inventaire de terrains disponibles aux environs des villes; il étudie le problème de la proximité des routes, des écoles, des centres commerciaux, celui des prix de la construction!»

C'est fabuleux qu'on puisse arriver à tous ces résultats en si peu de temps. Ce journaliste si bien renseigné – alors que le secrétaire d'Etat a affirmé vouloir garder le silence avant d'avoir achevé l'étude de tous les dossiers en instance – pourrait-il nous en livrer le secret?... Lorsqu'on connaît la complexité des problèmes des aménagements, dépendant des crédits, on voudrait vraiment que ce beau «rêve» ne tarde plus à être la réalité. Surtout lorsqu'on nous assure:

«Selon les premières études du ministre, une maison individuelle de quatre pièces principales, ne coûterait pas plus, avec des méthodes de construction spéciales, que 110 000 à 120 000 fr. c'est-à-dire moins cher qu'un appartement dans un grand immeuble.

»Et il y aurait d'autre part allègement de certaines charges fiscales, assurance de l'épargne-logement, etc.»

Ainsi s'achève le «rêve...».

Admirons-en la chute. Elle est rapide.

Qu'on puisse construire dans ce prix, on le sait, mais il aurait fallu parler aussi du terrain, de la voirie, des raccordements, etc.

De toute façon, disons-le sans sourire maintenant, un tel article fait le plus grand tort à la cause de la maison individuelle, que nous avons toujours défendue ici.

Il n'aide guère le secrétaire d'Etat au Logement, en proie à de complexes questions à résoudre!...

S'il y a des gazettes spécialisées dans «le rêve» qu'elles se cantonnent donc, comme elles le font avec tant de «bonheur», en règle générale, aux formes abondantes des filles dénudées...

Le lecteur qui cherche cette nourriture «spirituelle» saura s'en contenter!...

<sup>1</sup> Cela nous ne l'ajoutons pas... c'est dans «l'article».